

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt -six,

Le vingt-six mai à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe AYFFRE, Président.

Date de la convocation : 19/05/2026

Etaient présents : Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Aurélie DEBOUCHER, Wilfried DUTERTE, Régis HOUBIGAND, Michel SAUGERAS

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

**Objet : Destination des coupes de bois – année 2026**

**2026-13**

Monsieur le Président informe le comité syndical des propositions de l'Office national des forêts pour le programme annuel des coupes de bois.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité :

- d'accepter les propositions de l'ONF mentionnées ci-dessous :

Pour les coupes non réglées :

Nom de la forêt	N° de parcelle forestière	Surface à parcourir (ha)	Type de coupe	Destination de la coupe : vente ou délivrance	Type de dévolution : Vente en bloc et sur pied Vente sur pied à la mesure (UP) Vente en bois façonnés
Forêt du Syndicat intercommunal de Séchemailles	1A	0.3	AS	Vente	Bois façonnés
Forêt du Syndicat intercommunal de Séchemailles	2C	0.5	AS	Vente	Bois façonnés
Forêt du Syndicat intercommunal de Séchemailles	2D	0.2	AS	Vente	Bois façonnés
Forêt du Syndicat intercommunal de Séchemailles	3B	0.3	AS	Vente	Bois façonnés

- demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes retenues ;
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées aux alinéas précédents.

Pour extrait conforme,  
Meymac, le 26/05/2026

La secrétaire de séance,



Marie-Hélène CHAUQUET

Le Président,

Philippe AYFFRE

